

## ■ Déploiement du Nutri-Score

Le 31 octobre 2017, au moment de la signature par 3 ministres de l'arrêté fixant la forme de présentation complémentaire à la déclaration nutritionnelle recommandée par l'Etat, 6 entreprises et enseignes avaient mentionné leur volonté de déployer le Nutri-Score sur leurs produits : Auchan, Danone, Fleury Michon, Intermarché, Leclerc, Mc Cain. Au 15 février 2018, déjà 33 entreprises ont notifié sur le site <https://www.santepubliquefrance.fr/Sante-publique-France/Nutri-Score> leur engagement pour déployer le Nutri-Score. En avril 2018, un « calculateur » permettant de positionner les aliments sur l'échelle du Nutri-score sera mis en ligne avec une version pour les citoyens et une pour les professionnels et associations. Des dépliants élaborés par Santé publique France seront diffusés pour faire connaître et comprendre le Nutri-Score aux consommateurs. Les acteurs économiques engagés pourront les diffuser avec leur logo. Une campagne télévisée appuiera le dispositif en mai 2018. Parallèlement, le Nutri-Score est présenté dans diverses instances européennes et internationales. La démarche scientifique et de concertation qui a conduit à son choix est très largement saluée, notamment par l'Organisation mondiale de la santé ([http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0008/357308/PHP-1122-NutriScore-eng.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0008/357308/PHP-1122-NutriScore-eng.pdf?ua=1)).

Pour consulter l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/10/31/SSAP1730474A/jo/texte>

## ■ Recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique sur le futur PNNS

Suite à une saisine du Ministère chargé de la santé, le Haut Conseil de la Santé publique a publié un rapport le 6 novembre 2017 présentant ses propositions pour une « Politique Nationale Nutrition Santé (PNNS 2017-2021) ». Il recommande, tout en poursuivant les stratégies précédentes, d'intervenir sur l'environnement social, économique et sociétal afin de faciliter les choix individuels favorables à la santé concernant l'alimentation et l'activité physique. Il préconise de recourir à des mesures réglementaires pour réduire la pression du marketing commercial, d'améliorer l'offre alimentaire et l'accessibilité physique et économique aux aliments de meilleure qualité nutritionnelle. Il suggère des mesures très concrètes et prioritaires orientées vers les enfants et les populations défavorisées. Ces propositions contribueront à la réflexion pour l'élaboration du prochain PNNS.

Consulter le rapport : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=632>

## ■ Conclusions de « JANPA » : action conjointe européenne Nutrition et activité physique

Le 24 novembre 2017 s'est tenue à Paris en présence de Mme Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé et de M Vytenis Andriukaitis, Commissaire européen à la santé et à la sécurité alimentaire, la conférence finale de JANPA, action coordonnée par l'Anses et la Direction générale de la santé. La journée a permis de présenter et discuter les divers travaux réalisés par les 26 pays impliqués durant 24 mois. Des conclusions très concrètes ont été formulées. Elles débouchent déjà sur des actions mises en place avec la Commission, l'OCDE et les partenaires européens qu'il s'agisse de déployer les bonnes pratiques d'intervention en milieu scolaire, et durant la grossesse et la petite enfance mises en évidence, la méthodologie testée pour connaître la composition nutritionnelle des aliments, ou encore approfondir l'estimation des coûts futurs de l'obésité actuelle des enfants et l'estimation de la réduction des coûts par une diminution de la prévalence de l'obésité infantile.

Pour plus d'information, voir les « livrables » de JANPA sur <http://www.janpa.eu/outcomes/outcomes.asp>. Voir notamment pour une vision globale le D2.13 et le document de position D2.14

## ■ Stratégie nationale de santé 2018-2022

La Stratégie Nationale de Santé (SNS) pour la période 2018-2022 définie par le décret n° 2017-1866 du 29 décembre 2017 comporte 4 axes. Onze domaines d'actions prioritaires sont déclinés en 43 objectifs nationaux d'amélioration de la santé et de la protection sociale contre les conséquences de la maladie, de l'accident et du handicap. La prévention y occupe une place majeure. L'encouragement de la pratique d'une activité physique à tous les âges de la vie, la lutte contre les comportements sédentaires dans la vie quotidienne, ainsi que l'accompagnement du déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies y trouvent une place spécifique. Le volet alimentation retient l'appropriation par tous les groupes sociaux des bons repères alimentaires dès l'enfance, l'accès à une alimentation saine, en quantité suffisante, produite dans des conditions durables, d'un prix abordable et de bonne qualité gustative et nutritionnelle, le déploiement du Nutri-Score, la limitation de l'influence de la publicité et du marketing alimentaire sur les enfants en les réglementant et l'encadrement de la promotion des marques associées.

Pour plus d'informations : <http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/article/la-strategie-nationale-de-sante-2018-2022>

## ■ Les Etats généraux de l'alimentation et ses suites

Le 21 décembre 2017, le Premier ministre a clôturé les Etats généraux de l'alimentation en présence des ministres chargés de la santé et de l'agriculture. Il a présenté les orientations et mesures retenues par le gouvernement issues des travaux des 14 ateliers repartis sur deux chantiers entre juillet et novembre 2017. L'atelier 9 « Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé », a proposé une trentaine de mesures pour répondre à cet enjeu. Elles contribueront à l'élaboration du PNNS 4.

Pour consulter le discours de la Ministre des Solidarités et de la Santé : <http://agriculture.gouv.fr/egalim-le-discours-dagnes-buzyn-ministre-des-solidarites-et-de-la-sante>

Pour accéder aux précédentes lettres « Actualités du PNNS » : <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/lettre-actualites-pnns>